

COMPTE-RENDU

Commission Mobilité-Transport

Lundi 18 avril 2016
Direction de Quartier

Début de la commission : 18h15

Rédacteur : Madame Houzé, Direction de Quartier Nord-Est, Ville de Rennes

Animateur : Madame Rousset, Élu(e) de Quartier Bellangerais-Maurepas-Jeanne d'Arc-Longs Champs - Beaulieu

Nombre de participants : 5 habitants

Intervenants :

Monsieur Courau, Directeur de la Communication, SEMTCAR

Monsieur Philippeau, Directeur Interfaces Projets, SEMTCAR

Madame Fleury, Direction de l'Espace Public et des Infrastructures (DEI), Rennes Métropole

Monsieur Hamon, Conducteur d'opération à la DEI, Rennes Métropole

Madame Briou, Conductrice d'opération à la DEI, Rennes Métropole

Monsieur Diserbeau, Direction de la Mobilité et des Transports, Rennes Métropole

Compte-Rendu :

L'ordre du jour de cette commission a été défini par les participants lors de la réunion du 18 janvier 2016.

Un diaporama (ci-joint) a été présenté et a constitué une base d'échanges.

Les principales remarques/observations lors de la soirée :

- Cheminement piétons traversant les espaces des lycées Joliot-Curie et Châteaubriant : la Direction des Infrastructures propose de travailler avec des habitants-acteurs du quartier sur ces réflexions d'aménagement. Un atelier sera proposé avant l'été afin de travailler sur cette question.
- Rue Poumier : étude d'aménagement qui est à mener, afin notamment de sécuriser les cheminements piétons, d'organiser au mieux le stationnement (il ne s'agit pas de créer de nouveaux stationnements), tout en maintenant une circulation pour les accès aux établissements.
- Rue Bourde de la Rougerie : lorsque les travaux sur le Boulevard de Vitré seront achevés, les rues adjacentes devraient revenir au sens de circulation historique (avant la création de la déviation). Cela sera réajusté après la fin des travaux. Par ailleurs, une remise en état de la chaussée pour la rue Bourde de la Rougerie sera prévue.

- Rue Mirabeau : le projet d'aménagement du couloir bus sur la rue Mirabeau est un tronçon du couloir bus souhaitant être créé de la Rue du Chêne Germain vers le Boulevard de la Duchesse Anne. Ce projet est au stade des études préliminaires.
- Double-rond-point au sud de la rue Donzelot : Il s'agit d'un aménagement avant-tout pour réduire la vitesse des véhicules (passage de 50km/h à 30km/h) et sécuriser la circulation des piétons (flux étudiant traversant important sur une surface réduite), avec la création d'un plateau et une réduction de la chaussée. La vitesse des vélos doit également être réduite, c'est pourquoi un aménagement en zone 30km/h. Le cycliste se réinsère dans la circulation des véhicules ayant réduit leur vitesse ou peut emprunter les trottoirs en mettant pied à terre. Un habitant fait part de son mécontentement sur ce choix d'aménagement, et regrette que d'autres aménagements n'aient pas été envisagés sur l'avenue des Buttes de Coësmes et sur Charles Foulon, pour réduire la vitesse à 30km/h tout le long, tel qu'un feu régularisé avec la limitation de vitesse.
- Aménagement des abords du Restaurant Universitaire Etoile (à l'intersection de l'avenue Charles Foulon/rue Donzelot) : Un travail sur les usages a été mené sur cet espace, en lien notamment avec des acteurs du Campus et des étudiants. Une réunion de restitution du diagnostic sur les usages est programmée le lundi 25 avril de 17h30 à 19h à la salle du Diapason (cf. invitation transmise avec le compte-rendu). Les habitants sont conviés à cette rencontre afin de contribuer à cette réflexion.
- Évolution de l'offre 'transport' avec l'arrivée du Métro : Le plan de circulation des bus dépend d'une Délégation de Service Public. Cette dernière s'achève en 2017 et sera renouvelée pour la période 2018-2024. Rennes Métropole définit un plan de base de circulation des bus avec les grands principes, satisfaisants depuis 2002 (notamment les rabattements rapides des lignes métropolitaine vers des pôles multimodaux, pour faciliter au mieux les liaisons bus-bus et bus-métro), et le soumet aux candidats lors de la procédure de renouvellement de Délégation de Service Public. Des variantes peuvent apparaître selon les candidats. Le contrat avec le candidat retenu devra être finalisé pour 2018. Ainsi un nouveau plan bus sera mis en place, qui est encore provisoire à ce jour.

Pièces jointes au Compte-Rendu :

- Diaporama lors de la Commission du 18 avril,
- L'invitation pour la restitution du diagnostic sur les usages placette Beaulieu le 25 avril

Fin de la commission :

19h45